

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE,  
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Paris, le 18 NOV. 2014

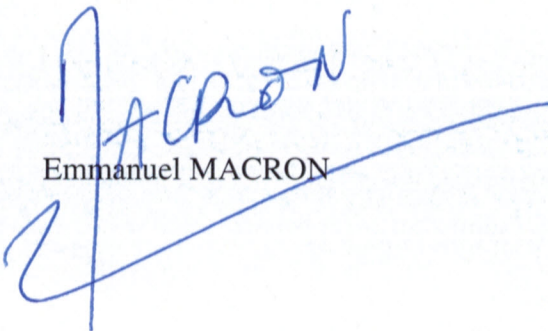
REÇU le 27 NOV. 2014

Monsieur le Député,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une subvention de 67 762,00 € sur les crédits du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a été attribuée à la commune de Thonon-les-Bains (74) pour le financement de la troisième tranche d'une opération urbaine.

Comme vous le savez, nous sommes attachés à cet outil essentiel pour le soutien et la revitalisation du commerce de proximité. Son évolution nécessaire prévue dans la Loi artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE) lui permettra dans les prochains mois d'être encore plus efficace dans ce domaine.

Nous tenions à vous en faire part personnellement et vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de notre meilleure considération.



Emmanuel MACRON



Carole DELGA

Monsieur Marc Francina  
Député de Haute-Savoie  
Assemblée Nationale  
126, rue de l'Université  
75007 Paris